



Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone (251-011) 5517700
Telex 21046 Fax (251-011) 5517844 /5517498

NOTE SUR L'ANNEE ET L'OBSERVATION ELECTORALES EN AFRIQUE

L'année électorale en Afrique est arrivée à son terme avec les élections législatives en République Gabonaise qui se sont déroulées le 17 décembre 2011. Au total, 28 élections ont été organisées sur le continent. Un record ! C'est le signe que la démocratie y est toujours en marche... contre vents et marées dans un continent où le recours aux consultations électorales est devenu la règle et l'instrument de la gouvernance démocratique.

L'Union africaine (UA) a marqué de sa présence ces rendez-vous, en toute conformité avec le mandat que lui ont prescrit les dirigeants africains, avec l'objectif fondamental de promouvoir la démocratie mais aussi, la paix, la stabilité et la sécurité, conditions essentielles de tout développement harmonieux.

Sur les 28 élections organisées sur le continent, l'UA a déployé ses observateurs en 26 occasions. Seules celles organisées par les Seychelles et l'Egypte n'ont pas pu être couvertes pour des raisons indépendantes de sa volonté.

Il convient de rappeler qu'aux termes des dispositions pertinentes de la Déclaration de l'OUA sur les Principes régissant les élections démocratiques en Afrique (AHG/Decl. 1 XXXVIII), des directives de l'UA pour les missions d'observation et de suivi des élections adoptées à Durban en 2002 et des différents textes des Etats membres relatifs aux processus électoraux, le mandat d'observer et d'apprécier la régularité, la transparence, l'équité et le bon déroulement des processus électoraux dans tous les pays membres incombe à l'Union.

Les missions d'observation de l'Union africaine sont conduites, en toute indépendance, par de hautes personnalités politiques ou des responsables d'organismes électoraux crédibles et sont bâties autour de quatre groupes socio-professionnels à savoir : les membres des organismes électoraux des Etats membres, les membres de l'ECOSOCC de l'Union, les responsables des organisations de la société civile, les Parlementaires Panafricains, les

responsables des organisations des droits de l'Homme et enfin les Ambassadeurs auprès de l'UA à Addis Abéba.

La procédure suivie consiste dès l'arrivée de la mission dans le pays à :

- faire une déclaration dite « Déclaration d'arrivée » pour annoncer la présence de la mission;
- rencontrer les acteurs nationaux du processus électoral afin d'apprécier le niveau de préparation du scrutin et le caractère inclusif et impartial du processus;
- déployer les observateurs dans les différentes circonscriptions électorales et administratives du pays pour suivre le déroulement du scrutin;
- faire une déclaration préliminaire à la fin de la mission pour exprimer en toute indépendance le point de vue de la mission;
- adopter le rapport de la mission qui retrace dans les détails d'éventuelles irrégularités et autres problèmes relevés par les observateurs.

La procédure en vigueur pour la gestion des rapports prévoit que ceux-ci sont élaborés en toute indépendance par les observateurs qui en déterminent librement le contenu et les adoptent après un débat organisé entre eux, sans aucune intervention extérieure. Puis, les rapports sont soumis au Président de la Commission qui, après en avoir pris connaissance, les transmet aux Etats concernés en appelant leur attention sur les recommandations formulées par les observateurs, lesquelles visent, entre autres, à améliorer le processus électoral dans le pays pour les opérations et consultations futures.

Des difficultés sont quelquefois apparues dans le processus d'observation, souvent liées à la modicité des ressources financières allouées à l'Union. Ainsi, dans la pratique, les observateurs sont déployés quelques jours seulement avant le scrutin et quittent le pays aussitôt après, ce qui limite la capacité d'analyse et d'évaluation des observateurs. Car, bien souvent, les contentieux, les crises voire les conflits surgissent avant ou après le scrutin. On peut, dans ce contexte, lire à la lumière de cette réalité, les critiques formulées à l'endroit des observateurs de l'Union, dont les déclarations et rapports ne prennent pas toujours en compte des éléments importants pour une évaluation complète du processus électoral.

L'Union africaine a pleinement conscience de ces difficultés et fait ce qui est en son pouvoir pour les surmonter. Des missions d'évaluation préélectorales sont déployées, bien que dans des délais limités, pour permettre de prendre la mesure des défis et des enjeux et suggérer des actions préventives appropriées. Il faut se féliciter ici du rôle joué par le Panel des Sages qui constitue un des piliers de l'Architecture africaine de Paix et de Sécurité.

L'année électorale en Afrique a été globalement positive. Les cas de la Côte-d'Ivoire hier, et de la République démocratique du Congo aujourd'hui, certes

nous interpellent : dirigeants, populations, acteurs de tous ordres, sur les défis encore nombreux qui se posent à la démocratie en Afrique et sur les meilleurs moyens de les relever. Reconnaissons néanmoins que la majorité des scrutins se sont déroulés dans la paix, et l'ordre. Vainqueurs et vaincus se sont tendus la main, au-delà des difficultés rencontrées, pour le plus grand intérêt de leurs peuples ouvrant la voie à la continuité ou à l'alternance démocratique, selon la volonté de ces mêmes peuples, qui, eux-mêmes, enveloppent de plus en plus l'expression de leur choix souverain dans une culture démocratique en cours de développement.

L'Union africaine poursuivra ses efforts visant à réaliser sa vision d'une Afrique tirée vers l'avant par ses peuples en accompagnant ses Etats membres dans leur cheminement difficile mais exaltant vers la démocratie. A cette fin, tout en soulignant l'indépendance des missions d'observation et des observateurs, nous en appelons aux Etats membres et aux institutions nationales, aux membres de la société civile, aux médias et aux autres parties prenantes pour qu'ils apportent leur appui aux efforts entrepris par l'Union en vue du renforcement de la crédibilité et de la transparence des élections sur le continent et de la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance.